



## Bilan des voyages dans le monde et en France en 2020 : de l'annus horribilis à une reconfiguration durable ?

La Covid-19 a bouleversé les voyages internationaux. Les restrictions à la mobilité mises en place dans chaque pays au départ comme à l'arrivée des voyageurs, couplées aux mesures internes, ont entraîné une baisse de 74 % des arrivées internationales dans le monde et de 66 % des recettes en 2020. Première destination touristique en nombre de voyageurs et troisième en recettes, la France a subi de plein fouet la mise à l'arrêt d'un secteur phare avec un effondrement de 50 % de ses recettes de voyages. La saison estivale, avec de moindres restrictions, a toutefois limité l'ampleur de la chute dans l'Union européenne, *a contrario* des voyages extra-européens restés très déprimés. Une reconfiguration géographique des déplacements internationaux pourrait se dessiner à terme avec un recul des voyages lointains. Dans ce contexte, les gains de parts de marché de la France par rapport aux pays européens en 2020 restent à confirmer.

**Florian LE GALLO et Kevin SCHMITT**  
Direction de la Balance des paiements  
Service des Synthèses

Codes JEL  
F14, F41,  
F60

– 66 %

la chute des recettes de voyages dans le monde en 2020

– 50 %

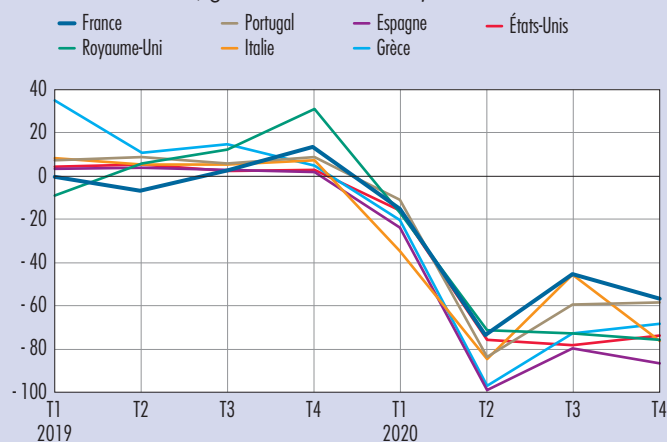
la chute des recettes de voyages en France en 2020

+ 3 points de pourcentage

le gain de parts de marché intra-européennes de voyages de la France en 2020

### Recettes de voyages d'une sélection de pays

(données trimestrielles, glissement annuel en %)



Sources : Eurostat, Banque de France, UK ONS, US BEA, calculs des auteurs.



### 1 2020, une *annus horribilis* pour les déplacements internationaux

#### Une chute historique des voyages dans le monde

L'année 2020 constitue une rupture sans précédent pour le secteur touristique, avec une chute des déplacements internationaux de 74% par rapport à 2019 (cf. graphique 1). Alors que les crises précédentes (SRAS en 2003 et crise économique mondiale en 2008) avaient conduit à des reculs limités des arrivées, de respectivement 0,4% et 4%, l'année 2020 défie ainsi toute comparaison. La résilience à l'échelle mondiale dont avait témoigné le tourisme international lors de la décennie 2000 semble ainsi mise à mal au début de cette décennie.

Au cours de l'année, la baisse du nombre d'arrivées internationales atteint un point bas en avril (-97% par rapport à avril 2019, selon l'Organisation mondiale du tourisme) au moment où l'intensité des mesures de restriction à la mobilité est la plus forte. Les arrivées remontent ensuite progressivement jusqu'en août, tout en restant toujours très inférieures à la normale, avant de se dégrader à nouveau en novembre 2020.

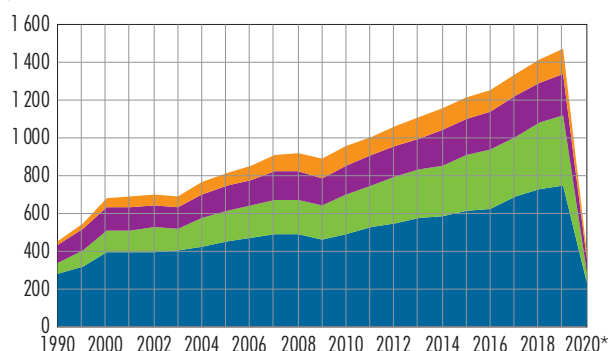
Si la baisse du nombre de touristes est planétaire, la perte des 1,5 milliard de touristes par rapport à 2019 se répartit différemment selon les continents. La chute est ainsi la plus forte en Asie-Pacifique, de 85%, suivie par l'Afrique et le Moyen-Orient et les Amériques (70%), puis l'Europe (69%).

Outre la diminution drastique des flux, la crise de l'année 2020 se caractérise par une modification de la structure des voyages. La montée en puissance de l'Asie parmi les destinations touristiques depuis vingt ans – passant de 13% des arrivées internationales en 1990 à 25% en 2019 (cf. graphique 1) – est ainsi brutalement enrayerée, avec 14% des arrivées en 2020. Lorsqu'il y a report partiel, celui-ci profite principalement à l'Europe qui bénéficie des voyages des Européens sur le continent (cf. *infra*) et gagne 8 points de pourcentage (de 51% à 59%) et, dans une moindre mesure, aux Amériques qui gagnent 2 points pour atteindre 17%. Le poids de l'Afrique et du Moyen-Orient dans les arrivées internationales demeure relativement stable en 2020.

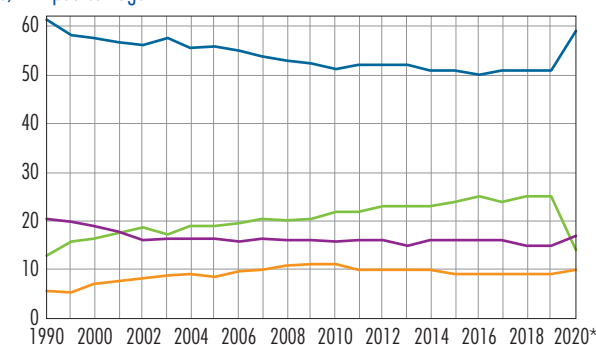
### G1 Arrivées de touristes internationaux par région

■ Europe ■ Amériques  
■ Asie et Pacifique ■ Afrique et Moyen-Orient

#### a) En millions



#### b) En pourcentage



Note : \* données provisoires.

Source : Organisation mondiale du tourisme.

### Des restrictions à la mobilité au départ comme à l'arrivée

La réduction sans précédent des arrivées internationales s'explique principalement par deux facteurs : d'une part les restrictions à l'entrée dans un pays étranger (test, quarantaine, voire interdiction d'entrée), d'autre part les restrictions au départ (confinement, interdiction des déplacements interrégionaux, etc.), couplées à la faible incitation à partir du fait de la fermeture administrative des principaux lieux d'accueil des voyageurs (hôtels, restaurants, lieux culturels et récréatifs, etc.) et aux restrictions de mobilité sur place.

À l'échelle mondiale, les restrictions à l'arrivée de visiteurs internationaux prennent des formes plus ou moins contraignantes, des simples tests à la fermeture complète des frontières (cf. annexe 2, graphique A). Un état maximal de contraintes se généralise dans le monde entier en avril 2020, pour s'alléger légèrement



à l'été tout en restant à un niveau élevé (interdiction d'entrées pour les visiteurs en provenance de régions à risque notamment). La plupart des restrictions mises en œuvre fin 2020 demeurent ainsi en vigueur au premier semestre 2021.

**À l'échelle de l'Union européenne (UE) et de l'espace Schengen**, les confinements nationaux ont conduit à la fermeture des frontières et à une autorisation des déplacements transfrontières pour les seuls motifs impérieux ou professionnels à partir du 17 mars 2020. Si la plupart des frontières intérieures européennes rouvrent à partir de mi-juin, l'UE ne lève les restrictions à ses frontières aux pays tiers qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020 selon la provenance et sous conditions de tests négatifs<sup>1</sup>.

**Ces restrictions internationales doivent être mises au regard des règles nationales de déplacements** (cf. annexe 2, graphique B), **qui empêchent de facto les départs à l'étranger**, même si le pays de destination en question n'applique pas de restriction à l'entrée. Les limitations de déplacement en Chine sont maintenues par exemple durant l'été, ce qui explique en partie l'absence de visiteurs chinois en Europe à cette période.

**La chute des mobilités internationales s'entend ainsi dans un double mouvement**, du pays d'origine au pays de

destination, les différentes restrictions, y compris au sein de l'UE pour différents motifs, n'étant pas synchronisées.

**Première destination touristique mondiale, la France subit de plein fouet la crise pour les voyages**

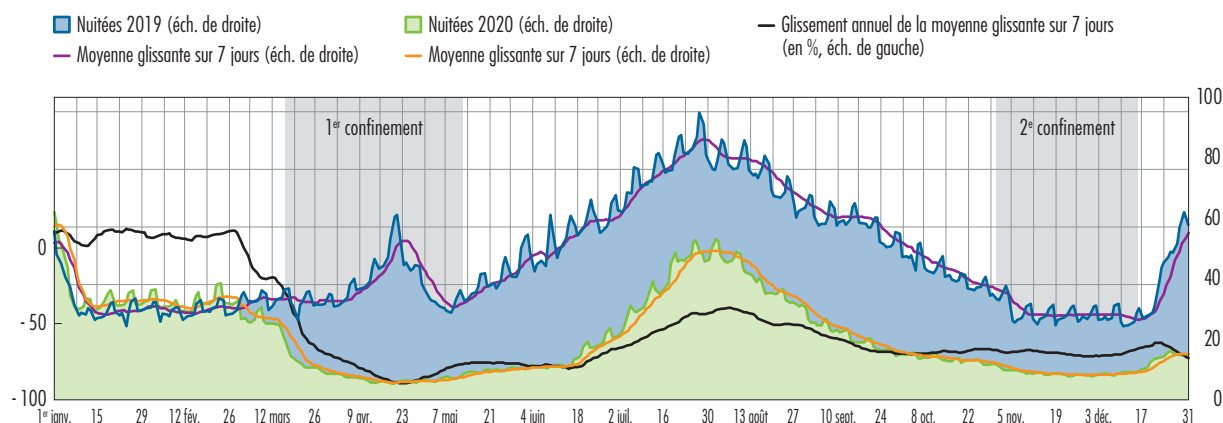
**La France se classe depuis plusieurs années au premier rang mondial en nombre de voyageurs**, avec 89 millions de touristes en 2018<sup>2</sup>, devant l'Espagne et les États-Unis, et au deuxième rang en nombre de nuitées, du fait de séjours en France plus courts qu'en Espagne notamment<sup>3</sup>.

**Les confinements, associés aux restrictions à la mobilité internationale, ont fortement réduit le nombre de nuitées en France métropolitaine, à hauteur de 54% sur l'année selon les données de téléphonie mobile**<sup>4</sup> (cf. graphique 2). Mesuré ainsi, le nombre de nuits passées par des touristes non résidents sur le territoire chute de 89% en avril d'une année à l'autre, s'améliore lors de la période estivale – la baisse sur une année atteint seulement – 39% début août – puis baisse à nouveau à l'automne, à un degré moindre néanmoins.

La contraction généralisée et sans précédent des voyages internationaux se traduit mécaniquement dans les recettes et dépenses enregistrées en « voyages » dans la balance des paiements.

## G2 Nuitées de visiteurs internationaux en France en 2019 et 2020

(base 100, le 27 juillet 2019)



Source : Banque de France (données de téléphonie mobile).

1 La liste des pays concernés par la levée des restrictions fait depuis l'objet d'une mise à jour toutes les deux semaines.

2 « Memento du tourisme 2018 », ministère de l'Économie et des Finances, direction générale des Entreprises, 2019.

3 Données OCDE, tourisme récepteur.

4 Cf. annexes.



## 2 Une diminution sans précédent des recettes et dépenses de voyages

Les recettes et dépenses de voyages subissent la restriction des déplacements internationaux dans le monde et en Europe

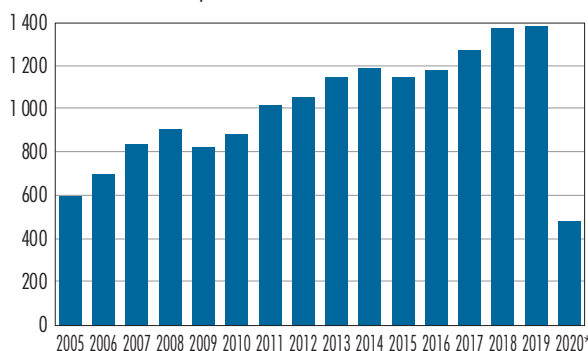
En lien avec la baisse drastique des arrivées internationales, les recettes et dépenses de voyages telles qu'enregistrées en balance des paiements dans le monde ont fondu en 2020. Après 1 400 milliards de dollars en 2019 (soit 1 250 milliards d'euros), les recettes mondiales devraient atteindre 475 milliards de dollars (415 milliards d'euros) d'après les premières estimations du Fonds monétaire international (FMI), soit une baisse de 66 % (cf. graphique 3).

Pour les États-Unis, les recettes chutent de 63 %, et les dépenses de 73 %. Au Royaume-Uni, les recettes baissent de 64 %. L'effondrement est légèrement moindre pour l'UE, avec un recul des recettes de 58 % et des dépenses de 56 %. Cependant, les disparités entre les États membres demeurent fortes : les recettes de voyages diminuent en 2020, de 50 % pour la France, 77 % pour l'Espagne, 60 % pour l'Italie, 76 % pour la Grèce et 58 % pour le Portugal.

Pour tous les pays, la crise est particulièrement marquée au deuxième trimestre avec des pertes de recettes de voyages de l'ordre de 70 % par rapport au deuxième trimestre 2019 pour le Royaume-Uni, 75 %

### G3 Recettes mondiales de voyages

(en milliards de dollars)



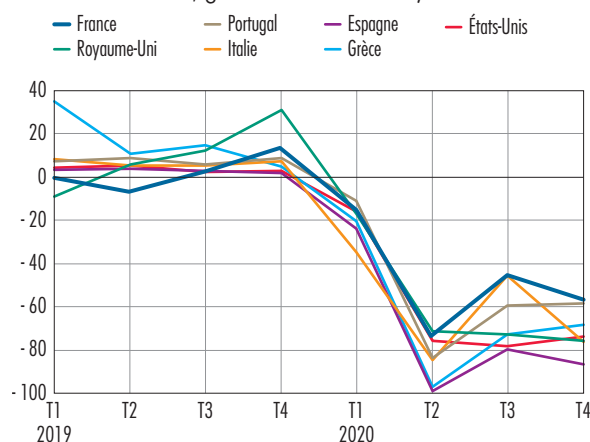
Note : \* données provisoires.

Source : Fonds monétaire international.

5 Bui-Quang (P.) et Gigout (T.) (2021).

### G4 Recettes de voyages d'une sélection de pays

(données trimestrielles, glissement annuel en %)



Sources : Eurostat, Banque de France, UK Office for National Statistics, US Bureau of Economic Affairs, calculs des auteurs.

pour la France, 76 % pour les États-Unis, 85 % pour l'Italie, 97 % pour la Grèce et 99 % pour l'Espagne (cf. graphique 4). Certains pays enregistrent une certaine amélioration à l'été (France, Italie et Portugal notamment), alors que les pertes restent massives pour d'autres (Espagne, Royaume-Uni ou États-Unis).

### La chute sévère de l'excédent des voyages pour la France demeure contenue par rapport aux autres pays touristiques européens

Les recettes de voyages, point fort de la France et comptant pour 21 % de ses exportations de services en 2019, chutent de 50 % par rapport à 2019. C'est le second poste des services qui enregistre les baisses les plus fortes, derrière le transport de passagers (- 55 %) <sup>5</sup>. Avec 28,5 milliards d'euros de recettes, l'année 2020 marque un tournant avec la croissance tendancielle enregistrée depuis 2000, en dépit des légers reculs, partagés par tous les pays en 2003 et sur 2009-2010, et plus spécifiques en France en 2015-2016 (attentats sur le territoire français).

Les dépenses des Français à l'étranger s'élèvent à 24,3 milliards d'euros en 2020, soit une baisse de 46 % par rapport à 2019, rompant ainsi avec la croissance soutenue de la dernière décennie et particulièrement élevée depuis 2017.



Enfin, **le solde des voyages**, traditionnellement premier excédent de services de la France, chute de 7,4 milliards d'euros pour atteindre 4,2 milliards, soit le niveau le plus bas depuis la fin des années 1980, après un excédent de 11,6 milliards en 2019 et un point haut de 21,3 milliards en 2013. Cependant, la baisse des recettes nettes de la France apparaît limitée par rapport au recul massif de l'excédent espagnol (-37,8 milliards d'euros) et contenue par rapport à celle de l'Italie (-9,3 milliards d'euros)<sup>6</sup>, en particulier du fait de la forte contraction affectant un niveau de dépenses à l'étranger qui, avant-crise, était plus élevé que ceux de l'Espagne et de l'Italie<sup>7</sup>. L'importance de ses dépenses de voyages réduit ainsi mécaniquement la chute de l'excédent pour la France.

**Le faible niveau des recettes de voyages se poursuit en France au début de l'année 2021**, marqué par le renforcement des restrictions de déplacement (couvre-feu généralisé, fermeture des frontières aux pays hors UE, confinement régional puis national en avril 2021). De janvier à avril 2021, les recettes de la France diminuent de l'ordre de 62% et ses dépenses de 56% par rapport à la même période en 2019 (période de comparaison non encore affectée par la crise de la Covid-19).

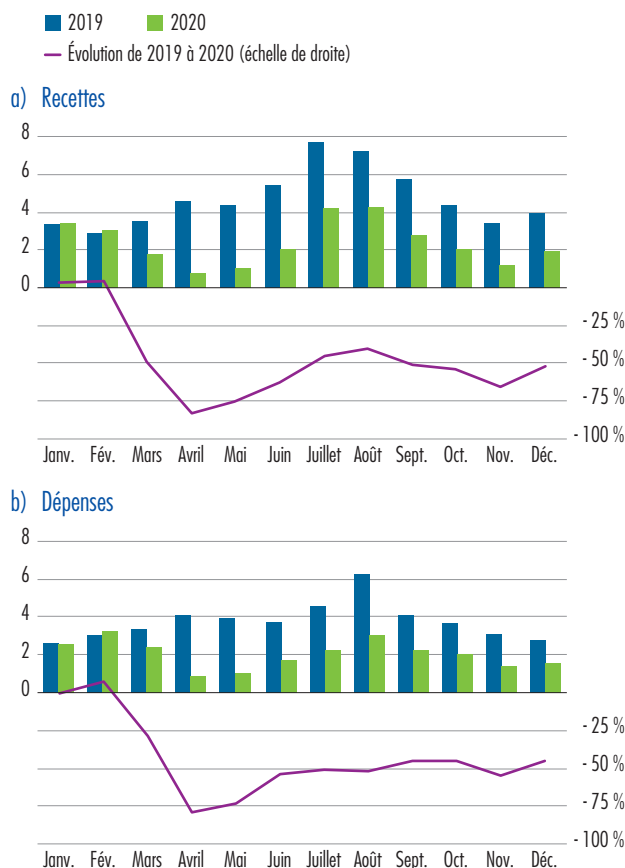
### En France, des recettes et dépenses concentrées à l'été 2020, malgré des flux persistants pendant les confinements

Au-delà de la baisse annuelle des recettes et des dépenses, **l'année 2020 se caractérise par un deuxième trimestre historiquement faible** (cf. graphique 5) et un léger rebond des voyages à l'été, en plus de la persistance de voyages transfrontaliers également pendant les confinements.

**Le tarissement des voyages internationaux, tous motifs confondus, par rapport aux années précédentes intervient ainsi de la mi-mars à mai**, correspondant aux mois de confinement<sup>8</sup> les plus stricts en France métropolitaine (baisse des recettes de 84% et des dépenses de 79% en avril 2020 par rapport à avril 2019). L'allègement des restrictions sanitaires dans la plupart des pays à l'origine de voyages ou de destination à l'été (cf. *supra*)

### G5 Recettes et dépenses de voyages de la France vis-à-vis du reste du monde

(en milliards d'euros, non corrigées des variations saisonnières)



Source : Banque de France.

a permis une certaine reprise des déplacements internationaux. Les séjours transfrontaliers ralentissent de nouveau fortement à la fin de l'année du fait du deuxième confinement<sup>9</sup> (baisse des recettes de 66% et des dépenses de 55% en novembre 2020 par rapport à novembre 2019).

Alors que la France bénéficie d'ordinaire d'une présence de visiteurs étrangers tout au long de l'année grâce à la diversité de son offre touristique (tourisme culturel, voyages d'affaires, sports d'hiver, tourisme balnéaire, etc.), **l'excédent des voyages se concentre en 2020 quasi exclusivement sur la période estivale**. Le cumul de juillet à septembre s'élève à 3,7 milliards d'euros pour

<sup>6</sup> Pour le lien entre spécialisation touristique et chute du PIB en 2020, cf. Chatelais, 2021, à paraître.

<sup>7</sup> En 2019, les dépenses de voyages de la France atteignent 45,1 milliards d'euros, celles de l'Espagne 24,9 milliards d'euros et celles de l'Italie 27,1 milliards d'euros. Symétriquement, les pays déficitaires, tels que l'Allemagne et le Royaume-Uni, enregistrent une réduction significative de leurs déficits.

<sup>8</sup> Le premier confinement s'étend du 17 mars au 11 mai 2020.

<sup>9</sup> Le deuxième confinement s'étend du 30 octobre au 15 décembre 2020.



un excédent annuel de 4,2 milliards (contre un cumul estival de 5,8 milliards n'entrant que pour moitié dans l'excédent annuel de 11,6 milliards en 2019).

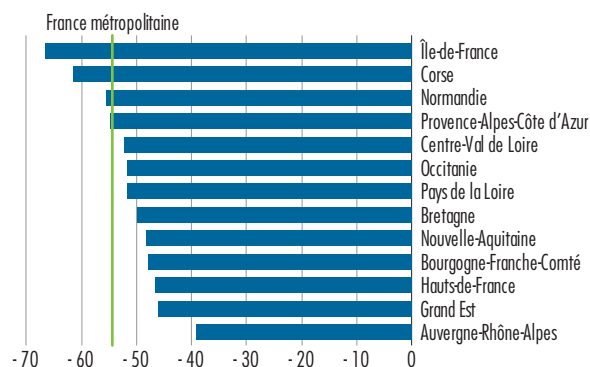
Sur l'ensemble de l'année, cette saisonnalité des recettes reflète **la moindre baisse des voyages pour motif personnel (-48%) par rapport aux recettes de voyages professionnels (-60%)**. Si les visiteurs en déplacement pour motif personnel sur le territoire (tourisme d'agrément, visites à des proches) ont largement contribué à la reprise estivale, le tourisme d'affaires, composante importante des recettes de voyages à titre professionnel, connaît *de facto* un effondrement de la demande. Principalement concentré en Île-de-France<sup>10</sup> où se déroulent notamment les congrès et salons internationaux, ce type de voyages a été stoppé à partir de mars sans reprendre véritablement au cours de l'année. La baisse des nuitées étrangères est ainsi la plus lourde pour la région capitale en 2020 (67%, cf. graphique 6).

À l'inverse, **les dépenses des résidents français à l'étranger en voyages pour motif professionnel chutent moins que celles pour motif personnel (-39%, contre -50%)**. Elles représentent en 2020 41% du total des dépenses, contre une moyenne de 36% entre 2015 et 2019. La moindre réduction des dépenses pour motif professionnel s'explique par le poids des dépenses des travailleurs frontaliers français<sup>11</sup> qui sont incluses dans les voyages professionnels<sup>12</sup>. Ces derniers ont en effet pu continuer à traverser quotidiennement les frontières, à l'exception d'une courte période, contrairement aux voyageurs pour motif personnel.

Plus généralement, les dépenses effectuées par des visiteurs au profil plus atypique<sup>13</sup>, tels que les étudiants étrangers, les travailleurs détachés, les frontaliers, les expatriés ou autres non-résidents confinés hors de leur pays de résidence, ont contribué à la persistance de recettes et dépenses de voyages en avril, mai ou encore en novembre, autour d'un milliard d'euros dans les deux sens.

### G6 Nuitées de visiteurs internationaux en France par région

(variation annuelle en pourcentage entre 2019 et 2020)



Source : Banque de France (données de téléphonie mobile).

## 3 En Europe, un recentrage des recettes et dépenses sur le continent

### Des services de voyages concentrés en Europe en 2020

Contrairement aux États-Unis, alors au cœur de sa deuxième vague (-80% de recettes de voyages au troisième trimestre), **la saison estivale a enregistré un léger regain des voyages en Europe**. Cependant, cette reprise s'est accompagnée d'une modification de la structure des recettes et dépenses par rapport aux années précédentes (cf. graphique 7 *infra*).

La limitation des mobilités, en particulier vers les destinations lointaines, a conduit, **en plus d'un report du tourisme international vers le tourisme domestique, à des reports partiels des voyages extra-européens vers les pays voisins**. La perte de recettes pour l'UE à 27 en provenance des pays extra-européens s'élève ainsi à 71% en 2020 par rapport à 2019, contre 52% pour les recettes européennes (UE à 27, Royaume-Uni et Suisse), ces dernières étant surtout concentrées en été. Cette différence entre pays lointains et proches s'observe aussi pour les dépenses.

<sup>10</sup> Dangerfield (O.) et Mainguené (A.), 2021.

<sup>11</sup> Bui-Quang (P.) et Le Gallo (F.), 2020.

<sup>12</sup> Si les salaires de ces travailleurs sont comptabilisés au titre de la « rémunération des salariés » dans les revenus des transactions courantes, les dépenses sur place (alimentation, carburant, etc.) sont enregistrées dans les voyages (pour motif professionnel).

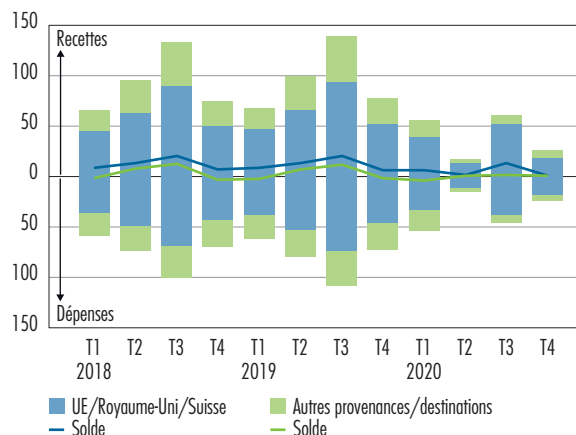
<sup>13</sup> Le champ statistique des voyages s'étend en effet au-delà de celui du tourisme. Cf. fiche thématique n° 1, « 2020, une *annus horribilis* pour les voyages », *Rapport annuel 2020 de la balance des paiements et de la position extérieure de la France*, Banque de France, 2021.





### G7 Profil géographique des recettes et dépenses de voyages des États membres de l'Union européenne (UE) à 27

(en milliards d'euros)



Lecture : Au quatrième trimestre 2020, les recettes en provenance de l'ensemble UE/Royaume-Uni/Suisse atteignent 19,0 milliards d'euros et 6,7 milliards pour les autres provenances ; les dépenses ressortent à 18,1 milliards pour l'ensemble UE/Royaume-Uni/Suisse et 5,8 milliards pour les autres destinations.

Sources : Eurostat, UK Office for National Statistics, calculs des auteurs.

important que celui des pays proches de la France. Alors qu'en 2019 les recettes issues du continent européen représentaient 62% des recettes totales de la France, celles-ci atteignent 74% en 2020<sup>14</sup> (cf. graphique 8). La diminution des touristes extra-européens est encore plus marquée en juillet-août : ces derniers ne représentent plus que 14% des recettes, contre 31% en 2019 à la même période. **La perte de recettes en 2020 par rapport à 2019 atteint ainsi 65% (soit 13,8 milliards d'euros) pour les provenances lointaines et 41% (soit 14,4 milliards) pour les provenances européennes.**

**Plus précisément pour les principaux marchés extra-européens, les recettes françaises en provenance des États-Unis ou de Chine, se sont effondrées depuis mars 2020 (respectivement - 83% et - 80% de mars à décembre 2020 par rapport à la même période en 2019, cf. graphique 9 *infra*). À l'inverse, sur cette même période, les recettes en provenance de Belgique, d'Allemagne ou de Suisse diminuent de façon moins marquée, respectivement de 34%, 45% et 39%.**

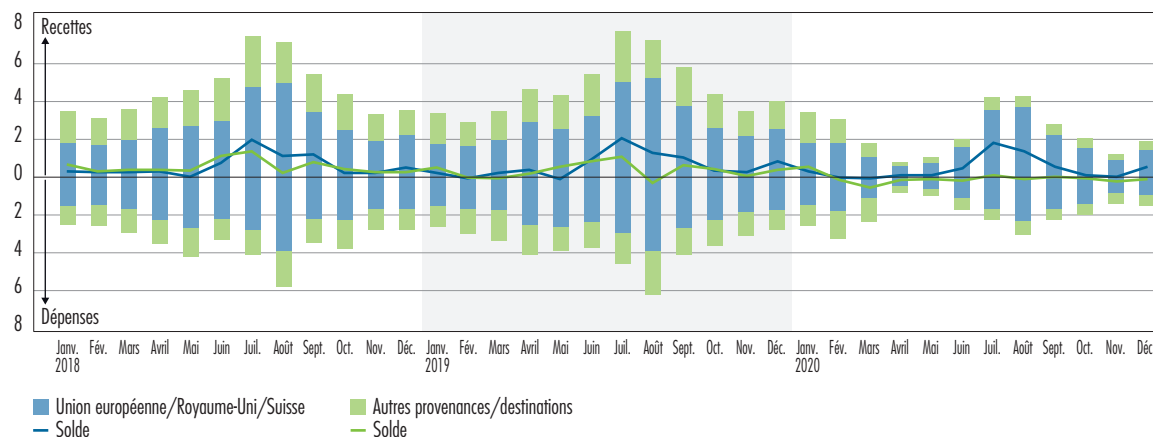
### Un recentrage des recettes et dépenses de voyages de la France sur ses voisins

De la même manière que pour le continent européen, le profil géographique des recettes de voyages de la France en 2020 est marqué par un affaiblissement des recettes en provenance des origines lointaines plus

<sup>14</sup> Cette tendance correspond aux évolutions des modes de transport utilisés par les voyageurs étrangers : au troisième trimestre, les recettes des visiteurs venus par la route – essentiellement des Européens – représentent ainsi près de 86% des recettes du trimestre, contre 9% pour l'avion. À titre de comparaison, avant la crise, les recettes correspondant au mode routier ne représentaient que 55% des recettes totales chaque année, devant le mode aérien (35% des recettes).

### G8 Profil géographique des recettes et dépenses de voyages de la France

(en milliards d'euros)



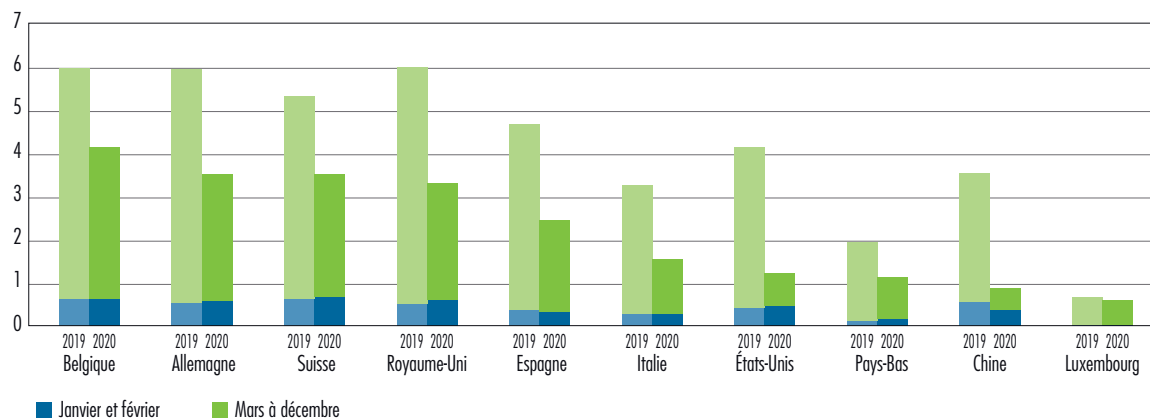
Lecture : En décembre 2020, les recettes en provenance de l'ensemble Union européenne (UE)/Royaume-Uni/Suisse atteignent 1,5 milliard d'euros et 0,4 milliard pour les autres provenances ; les dépenses ressortent à 1,0 milliard pour l'ensemble UE/Royaume-Uni/Suisse et 0,5 milliard pour les autres destinations.

Source : Banque de France.



### G9 Recettes en 2019 et 2020 pour les dix premiers pays partenaires de la France en 2020

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France.

Pour ce qui concerne les voyages des Français à l'étranger, la part des dépenses en Europe augmente légèrement au détriment des pays plus lointains (65% des dépenses totales dans les pays proches en 2020, contre 62% en 2019, cf. graphique 9). Entre 2019 et 2020, les dépenses à destination des pays proches de la France reculent ainsi de 44% et de 50% vers les destinations lointaines.

### Quels effets à moyen terme de la modification de la structure des voyages ?

Sur fond de lourde chute annuelle des recettes de voyages, les séjours internationaux en Europe ont enregistré une légère reprise à l'été 2020, permise notamment par l'allègement des restrictions sanitaires au sein de l'UE, *a contrario* des déplacements vers des destinations extra-européennes.

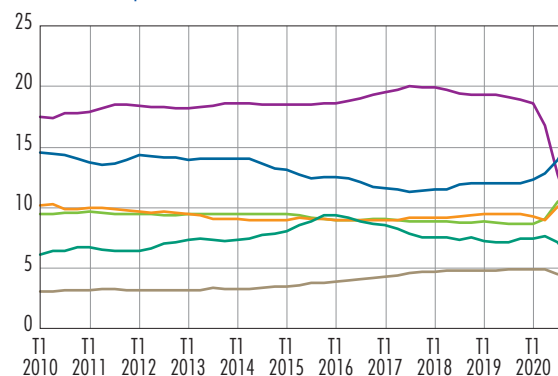
Dans ce contexte, les parts de marché des États membres recevant des visiteurs européens ont évolué de manière contrastée pendant la saison estivale. Les parts de marché intra-européennes (c'est-à-dire la part, pour chaque État, des recettes en provenance de l'UE à 28 dans le total des recettes européennes), n'ont été affectées qu'à partir du troisième trimestre 2020, donnant lieu à une inversion des dynamiques sur l'année. Ainsi la France gagne 3 points de pourcentage de parts de marché en 2020 par rapport à 2019 (cf. graphique 10a) et l'Allemagne 2,2 points, contrairement au Royaume-Uni et à l'Espagne qui en perdent respectivement 7,5 et 1,5.

### G10 Parts de marché des recettes de voyages

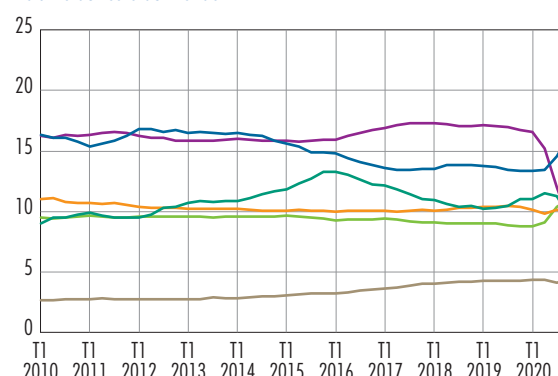
(cumul sur 4 trimestres glissants)

— France — Italie — Allemagne — Espagne — Portugal — Royaume-Uni

#### a) Intra-Union européenne à 28



#### b) Vis-à-vis du reste du monde



Note : Les parts de marché des recettes de voyages intra-Union européenne (UE) à 28 correspondent, pour un État, à ses recettes en provenance de l'UE sur la somme des recettes provenant de l'UE des États membres. Les parts de marché vis-à-vis du reste du monde correspondent, pour un État, à ses recettes en provenance de tous les États (« reste du monde ») sur la somme des recettes provenant du reste du monde des États membres.

Sources : Eurostat, UK Office for National Statistics, calculs des auteurs.





**Mis au regard de l'évolution des parts de marché des États européens vis-à-vis des recettes en provenance du reste du monde (UE à 28 comprise), ce changement de structure renverse les dynamiques** jusqu'alors enregistrées. En effet, la France ou, dans une moindre mesure, l'Allemagne tendait à perdre des parts de marché (respectivement – 5,7 et – 0,9 points de pourcentage entre 2013 et 2019, cf. graphique 10b), face à certains partenaires européens comme le Portugal ou l'Italie (+ 1,3 dans les deux cas). L'évolution enregistrée à l'été 2020 inverse ainsi la perspective, avec au contraire des gains de parts de marché pour la France ou l'Allemagne, grâce notamment à la clientèle européenne. L'Espagne au contraire perd en 2020 une large partie de ses recettes qui reposent quasi exclusivement, et au contraire de la France par exemple, sur une clientèle, tant européenne qu'extra-européenne, arrivant par avion. Le transport aérien est en effet particulièrement affecté par les restrictions sanitaires et l'effondrement de la demande.

Alors que le début de l'année 2021 indique pour les voyages des tendances similaires à celles observées en 2020 (confinements nationaux, quarantaine, fermeture de frontières, etc.), **les évolutions de structures engagées à l'été 2020 pourraient entraîner des effets d'hystérèse en 2021**, voire au-delà. D'une part, l'évolution en cours

de la structure des voyages pourrait se poursuivre, notamment avec un affaiblissement de la demande de voyages pour motif professionnel, en partie dû à l'essor des moyens technologiques permettant les réunions en ligne. D'autre part, la restructuration géographique des voyages dans les pays européens pourrait se prolonger. En effet, les progrès, à l'échelle mondiale, de la vaccination à la mi-2021 ne constituent pas une condition suffisante au rétablissement des séjours extra-européens tant les incertitudes demeurent importantes, en particulier dans les pays en développement ou émergents du fait des difficultés de mise en œuvre de plans de vaccination nationaux, mais aussi sous l'effet de la reprise de l'épidémie dans certaines zones hors d'Europe au cours de l'année 2021. À l'inverse, les efforts concertés de la Commission européenne et des États membres pour la mise en œuvre d'un « passe sanitaire » (au 1<sup>er</sup> juillet 2021) tendraient à favoriser la reprise des voyages internes à l'UE. À l'instar de 2020, les voyages intra-européens pourraient ainsi être durablement favorisés au détriment des séjours extra-européens. Pour autant, un tel recentrage sur l'Europe ne garantit pas la pérennité des gains de parts de marché intra-européennes enregistrés par la France en 2020, tant les atouts que font valoir les différents États et régions d'Europe peuvent remodeler ces séjours internes à l'UE dès l'été 2021.



## Bibliographie

Bui-Quang (P.) et Gigout (T.) (2021)

« Vingt ans d'essor des échanges de services de la France », *Bulletin de la Banque de France*, n° 236/1, juillet-août.

[Télécharger le document](#)

Bui-Quang (P.) et Le Gallo (F.) (2020)

« Vivre en France et travailler au-delà des frontières : quelques perspectives sur les travailleurs frontaliers en France et dans l'UE », *Annales des Mines – Réalités industrielles*, 2020/3, août.

Chatelais (N.) (2021)

« Baisse du PIB 2020 dans le monde : l'incidence forte des restrictions sanitaires et de l'adaptabilité des agents économiques », *Bulletin de la Banque de France*, à paraître.

Cousin (G.) et Hillaireau (F.) (2018)

« Les données de téléphonie mobile peuvent-elles améliorer la mesure du tourisme international en France ? », *Économie et Statistique*, n° 505-506, p. 89-107.

Dangerfield (O.) et Mainguené (A.) (2021)

« Bilan touristique 2020 », *Insee Focus*, n° 235, Insee, mai.

Direction générale des Entreprises (2019)

« Memento du tourisme 2018 », ministère de l'Économie et des Finances, mars.

Hale (T.), Angrist (N.), Cameron-Blake (E.), Goldszmidt (R.), Hallas (L.), Kira (B.), Mamujdar (M.), Petherick (A.), Phillips (T.), Tatlow (H.) et Webster (S.) (2021)

« A global panel database of pandemic policies (Oxford COVID-19 Government Response Tracker) », *Nature Human Behaviour*, mars.

Le Gallo (F.) et Schmitt (K.) (2020)

« Mesurer les voyages internationaux en temps de Covid-19 », *Bloc-notes Éco*, Banque de France, billet n° 184, octobre.

[Télécharger le document](#)

Rapport annuel 2020 de la balance des paiements et de la position extérieure de la France (2021)

« 2020, une *annus horribilis* pour les voyages », fiche thématique n° 1, Banque de France, juillet.



## Annexe 1

### Sources des statistiques de voyages de la Banque de France

La production statistique des **recettes de voyages** repose principalement sur l'enquête auprès des visiteurs étrangers (EVE). Réalisée aux points de sortie du territoire – aéroports, ports, gares ferroviaires et routières, aires d'autoroute –, elle consiste en l'interrogation, par sondage, des visiteurs non résidents sur les caractéristiques de leurs séjours en France (dépenses effectuées, durée du séjour, modes d'hébergement, etc.). Combinée aux données exogènes sur les flux sortants du territoire français – flux de passagers aériens, maritimes, ferroviaires ou routiers –, l'enquête EVE permet d'établir les statistiques de voyages pour la France conformément à la méthodologie internationale (FMI) et selon les standards européens (Eurostat et BCE).

Les **dépenses des résidents français à l'étranger** sont mesurées à l'aide de l'enquête « suivi de la demande touristique (SDT) ». Il s'agit d'une enquête sur panel, qui interroge un échantillon représentatif de ménages et dont l'objectif est d'estimer le nombre de touristes voyageant pour motif personnel à l'étranger ainsi que leurs dépenses. À cette enquête s'ajoute une enquête spécifique sur les voyages pour motif professionnel, l'enquête sur les dépenses professionnelles à l'étranger (EDPE), enquête sur panel auprès d'un échantillon représentatif de la population française susceptible d'effectuer des séjours pour motif professionnel. Les débits de la ligne voyages incluent également les dépenses effectuées par les travailleurs frontaliers français dans le pays où ils exercent leur activité, estimées en proportion des salaires perçus de l'étranger (eux-mêmes enregistrés en « revenus primaires » des transactions courantes).

En plus de ces trois enquêtes, l'élaboration de la ligne voyages fait également intervenir les **données de cartes de paiement** collectées auprès des établissements bancaires. Les montants des transactions des cartes françaises à l'étranger et des cartes étrangères en France sont collectés mensuellement et intégralement ventilés suivant le type de transaction et le pays d'origine de

la carte, ou le pays de contrepartie de la transaction. Cette collecte permet d'une part d'estimer les dépenses des excursionnistes français en voyage pour motif personnel qui ne sont pas couverts par les enquêtes auprès des ménages, d'autre part de produire des estimations avancées de la ligne voyages pour le mois M dès le début du mois M + 2, enfin de mensualiser les résultats de l'enquête trimestrielle EVE.

D'autres sources sont enfin mobilisées à des vues de comparaison, telles que les **données issues de la téléphonie mobile** et les données dites « miroir ». Les données de téléphonie mobile, traitées dans le cadre d'un partenariat avec un opérateur national, permettent d'établir un nombre de nuitées passées en France, assimilées à une présence sur une zone donnée du territoire pendant trois heures entre minuit et 6 heures<sup>1</sup>. Le pays de provenance est identifié via la nationalité des cartes SIM repérées, avec des difficultés similaires à celles des cartes de paiement (résidents ayant des cartes SIM d'une autre nationalité par exemple). Disponibles rapidement après la fin du mois, ces données constituent ainsi un outil précieux pour le suivi conjoncturel de la fréquentation touristique internationale.

Les **données « miroir »** correspondent à un même flux de recettes ou dépenses enregistré par chaque pays partie à la transaction (par exemple, les recettes issues de visiteurs allemands en France mesurées par la Banque de France doivent correspondre aux dépenses des résidents allemands en France mesurées par la Bundesbank). Ces données échangées entre banques centrales et instituts statistiques nationaux de partenaires permettent de confirmer les flux enregistrés nationalement.

**Le processus habituel de production statistique ayant naturellement été mis à l'épreuve de la Covid-19**, notamment du fait de la suspension des enquêtes EVE, la Banque de France a pu utiliser l'ensemble de ses sources auxiliaires pour continuer à assurer sa mission d'élaboration des statistiques de voyages<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Pour plus de détails, cf. Cousin et Hillaireau, 2018.

<sup>2</sup> Cf. Le Gallo et Schmitt, 2020.



## Annexe 2

### Restrictions à l'arrivée et au départ des voyageurs internationaux

GA Indices de restriction à l'arrivée de visiteurs internationaux, par région

<b>0</b>	Pas de mesure
<b>1</b>	Test obligatoire
<b>2</b>	Quarantaine pour les visiteurs en provenance de régions à haut risque
<b>3</b>	Interdiction pour les régions à risque
<b>4</b>	Fermeture des frontières

			2020												2021				
			Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai
Europe	Allemagne	6,8 %																	
	Royaume-Uni	5,1 %																	
	France	3,5 %																	
	Russie	2,5 %																	
	Italie	2,2 %																	
	Espagne	1,9 %																	
	Pays-Bas	1,5 %																	
	Suisse	1,4 %																	
	Belgique	1,3 %																	
	Norvège	1,2 %																	
Suède	1,1 %																		
Amériques	États-Unis	9,0 %																	
	Canada	2,5 %																	
	Bésil	1,3 %																	
Asie et Pacifique	Chine	19,8 %																	
	Australie	2,6 %																	
	Corée du Sud	2,5 %																	
	Singapour	1,9 %																	
	Hong Kong	1,9 %																	
	Inde	1,5 %																	
	Japon	1,4 %																	
	Taiwan	1,4 %																	
Moyen-Orient	Émirats arabes unis	1,3 %																	
	Arabie saoudite	1,2 %																	
	Koweït	1,0 %																	
Afrique	Nigéria	0,7 %																	
	Afrique du Sud	0,2 %																	
	Maroc	0,1 %																	

Note : Les pays présentés sont ceux dont la part dans les dépenses mondiales en 2018 (tourisme émetteur) est supérieure à 1 % sauf pour l'Afrique où il s'agit des trois premiers pays émetteurs du continent.

Source : Hale *et al.*, « A global panel database of pandemic policies (Oxford COVID-19 Government Response Tracker) », 2021.



### GB Indices de restriction au départ de touristes internationaux, par région

<b>0</b>	Pas de mesure
<b>1</b>	Recommandation de rester chez soi
<b>2</b>	Obligation de rester chez soi (exceptions voyages essentiels, activité physique quotidienne et achats de première nécessité)
<b>3</b>	Obligation de rester chez soi (exceptions minimales)

			2020												2021				
			Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai
Europe	Allemagne	6,8 %																	
	Royaume-Uni	5,1 %																	
	France	3,5 %																	
	Russie	2,5 %																	
	Italie	2,2 %																	
	Espagne	1,9 %																	
	Pays-Bas	1,5 %																	
	Suisse	1,4 %																	
	Belgique	1,3 %																	
	Norvège	1,2 %																	
	Suède	1,1 %																	
Amériques	États-Unis	9,0 %																	
	Canada	2,5 %																	
	Brazil	1,3 %																	
Asie et Pacifique	Chine	19,8 %																	
	Australie	2,6 %																	
	Corée du Sud	2,5 %																	
	Singapour	1,9 %																	
	Hong Kong	1,9 %																	
	Inde	1,5 %																	
	Japon	1,4 %																	
	Taiwan	1,4 %																	
Moyen-Orient	Émirats arabes unis	1,3 %																	
	Arabie saoudite	1,2 %																	
	Koweït	1,0 %																	
Afrique	Nigéria	0,7 %																	
	Afrique du Sud	0,2 %																	
	Maroc	0,1 %																	

Note : Les pays présentés sont ceux dont la part dans les dépenses mondiales en 2018 (tourisme émetteur) est supérieure à 1 % sauf pour l'Afrique où il s'agit des trois premiers pays émetteurs du continent.

Source : Hale et al., « A global panel database of pandemic policies (Oxford COVID-19 Government Response Tracker) », 2021.

#### Éditeur

Banque de France

#### Secrétaire de rédaction

Nelly Noulin

#### Directeur de la publication

Gilles Vaysset

#### Réalisation

Studio Création

Direction de la Communication

#### Rédaction en chef

Dominique Rougès

ISSN 1952-4382

Pour vous abonner aux publications de la Banque de France

<https://publications.banque-france.fr/>

Rubrique « Abonnement »

